

## REUNION DU 12 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le douze avril à 20 h 30, les membres du Conseil municipal de la commune nouvelle de Marigny-le-Lozon se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Convocation	06/04/2016	Affichage	13/04/2016
-------------	------------	-----------	------------

Les membres du conseil municipal : LEMAZURIER Fabrice, BOURBEY Marc, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, GENET Philippe, BESSON Huguette, MONTAGNE Noël, LECOURTOIS Nicole, FAUVEL Véronique, LESAGE Florence, HELAINE Stéphane, DOLOUE Cédric, BISSON Valérie, HEUGUET Cédric, TAPSOBA Désiré, LEGENDRE Martine, BISSON Caroline, HEUVET David, HEBERT Magali, GIRES Pascal, COTENTIN Thierry, GIRES Jean-Yves, LAMOUREUX Serge, LE BIHAN Stéphane, MARTIN Fabienne, EUGENE Christiane, GUESDON Joël, MAUDUIT Ludovic.

Absents excusés : BESSON Huguette, TURGIS Pierre, BISSON Caroline, Cédric DOLOUE et David HEUVET

Absents : Nicole LECOURTOIS, Stéphane HELAINE et Stéphane LE BIHAN.

Pouvoirs : BESSON Huguette donnant pouvoir à FAUVEL Véronique. TURGIS Pierre donnant pouvoir à LEGRAVEREND Jean-Claude. BISSON Caroline donnant pouvoir à MONTAGNE Noël. DOLOUE Cédric donnant pouvoir à LEMAZURIER Fabrice.

Ordre du jour : 1/ Aménagement de la salle multisport sous le restaurant scolaire : mission architecturale. 2/ Aménagement de la salle multisport sous le restaurant scolaire : missions SPS et contrôle technique 3/ Acquisition des parcelles AC 118 119 117 123 et 124. 4/ Subvention au fonds de solidarité pour le logement (FSL). 5/ Fixation du tarif du repas au restaurant scolaire à la rentrée scolaire 2016-2017. 6/ Tarifs des concessions dans les cimetières. 7/ Approbation du budget primitif 2016 les Ormes 19 rectifié. Questions diverses.

Le conseil municipal, après avoir désigné Fabienne MARTIN comme secrétaire de séance, approuve le compte-rendu du procès-verbal de la séance du 15 mars 2016.

### **AMENAGEMENT DE LA SALLE MULTISPORT SOUS LE RESTAURANT SCOLAIRE : mission architecturale 160412-01**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal retient l'offre de Madame Florence LEROUXEL, Architecte, pour un montant de 24 000 € pour la mission architecturale relative à la réalisation d'une salle multisport sous le restaurant scolaire.

### **AMENAGEMENT DE LA SALLE MULTISPORT SOUS LE RESTAURANT SCOLAIRE : missions SPS et contrôle technique 160412-02**

Après en délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal retient :

- l'offre de BUREAU VERITAS pour un montant de 4 080.00 € HT pour la mission de contrôle technique relative à la réalisation d'une salle multisport sous le restaurant scolaire.
- l'offre de VERITAS pour un montant de 1 830.00 € HT € pour la mission de coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, relative à la réalisation d'une salle multisport sous le restaurant scolaire.

## **ACQUISITION DES PARCELLES AC 118 119 117 123 et 124 160412-03**

Les pompes funèbres Isabelle Renaud envisagent de céder à la commune les parcelles AC 118 119 117 123 et 124 pour une surface de 820 m<sup>2</sup>.

Le conseil,  
Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à accepter l'offre de vente des Pompes Funèbres Isabelle Renaud pour un montant de 16 400 € (820 m<sup>2</sup> X 20€) et à signer toutes les pièces nécessaires à cette acquisition.

La dépense est prévue sur le budget communal 2016 (opération n°2016-14).

## **SUBVENTION AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL) 160412-04**

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) mis en place dans le département de la Manche apporte une réponse adaptée aux familles qui éprouvent des difficultés pour accéder ou se maintenir dans un logement.

Il est demandé que l'engagement financier des collectivités et partenaires soit poursuivi en 2016 sur les mêmes modalités que les années précédentes sur la base de 0.70 € par habitant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'adhérer au Fonds de Solidarité pour le Logement, la participation financière étant de 1 577.80 € (2 254 population totale X 0.70€).

## **FIXATION DU TARIF DU REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE A LA RENTREE SCOLAIRE 2016-2017 160412-05**

Il est proposé au conseil municipal de revaloriser le tarif du repas pris au restaurant scolaire de la manière suivante à compter de la rentrée scolaire 2016-2017 :

	<b>TARIF pour les parents résidant à MARIGNY-LE- LOZON</b>	<b>TARIF pour les parents résidant HORS MARIGNY-LE- LOZON</b>
<b>Repas pris toute l'année, toute la semaine :</b>	<b>3.61 €</b>	<b>3.91 €</b>
<b>Repas pris toute l'année 1, 2ou 3 fois par semaine :</b>	<b>3.91 €</b>	<b>4.11 €</b>
<b>Repas pris de façon exceptionnelle :</b>	<b>4.61 €</b>	<b>4.61 €</b>

A l'unanimité, le conseil municipal accepte les nouvelles modalités tarifaires relatives au prix du repas pris au restaurant scolaire à compter de la rentrée 2016-2017.

## TARIFS DES CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES 160412-06

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil de municipal fixe les tarifs dans les cimetières de Marigny-le-Lozon de la manière suivante :

- Cimetière de Marigny :
  - Concession cinquantenaire : 225 €
  - Concession trentenaire : 100 €
  - Enfants jusqu'au 10 ans : gratuit sur emplacement réservé
  - Columbarium fourniture de case : 700 €
  - Columbarium concession 15 ans : 40 €
  - Columbarium concession 30 ans : 60 €
  - Jardin du souvenir plaque gravée : 90 €
  
- Cimetière de Lozon :
  - Concession perpétuelle : 100 €
  
- Maintien de la répartition du produit des concessions du cimetière à savoir :  
2/3 pour la commune, 1/3 pour le CCAS.

## APPROBATION DU BP 2016 LES ORMES 19 RECTIFIE 160412-07

Suite à une erreur matérielle, Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'adopter le budget primitif de l'exercice 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 384 299.00 € et qui s'équilibre en recettes et en dépenses d'investissement à 367 496.00 €.

Le BP 2016 LES ORMES 19 rectifié est adopté à l'unanimité.

### Questions diverses

- **Portes-ouvertes à l'école Julien Bodin** : les 22 avril 2016 et 10 juin 2016 de 17h à 19h des portes-ouvertes sont organisées à l'école Julien Bodin. Il sera possible pour les nouveaux parents de visiter l'école et le restaurant scolaire.
  
- **Panneau de basket** : suite à la demande de jeunes du territoire Monsieur Montagne propose d'installer un panneau de basket près des courts de tennis. Un règlement d'utilisation sera affiché afin de ne pas gêner les matchs officiels de tennis.

Vu pour être affiché,  
A Marigny-le-Lozon, le 13/04/2016

**Le maire,**  
**Fabrice LEMAZURIER.**